

capitale provinciale, mais nous pouvons dire à leur éloge qu'ils sont de vrais compatriotes, et qu'ils entendent conserver leur langue maternelle qui est la sauvegarde de la foi et des traditions françaises.

GRENVILLE

Mardi, 23 janvier, ont eu lieu, à Grenville, les funérailles de Emery Villeneuve, receveur et trésorier du Conseil local de Calumet, décédé le 21 janvier 1912, à l'âge de 40 ans, après une longue maladie.

Le deuil était conduit par ses frères et beaux-frères, tous membres de l'Union St-Joseph, et par les membres des Conseils de Calumet et de Grenville réunis, avec insignes et bannière.

Les membres du Conseil local de Calumet, réunis en assemblée spéciale, désirent exprimer à la famille de notre regretté confrère les plus vives sympathies pour la perte irréparable qu'elle vient de subir.

Et ils offrent leurs sincères remerciements aux membres du Conseil local de Grenville pour les marques d'estime qu'ils ont témoignées à notre confrère défunt le jour de ses funérailles.

Que copie de ses résolutions soit envoyée à la famille, au Conseil de Grenville et au Prévoyant pour publication.

EMILE LAROSE, Secrétaire.

CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Ce que nos Conseils y contribuent:

Table listing contributions from various councils: Conseil de District d'Ottawa (\$50.00), Conseil de District de Québec (50.00), Conseil de St-Sauveur de Québec No 141 (10.00), Conseil de St-Roch de Québec No 193 (10.00), Conseil de Haileybury No 11 (8.00), Conseil de Shawinigan Falls No 23 (5.00), Conseil des Eboulements No 132 (5.00), Conseil de Ste-Anne d'Ottawa No 93 (10.00), Total (\$148.00).

IN MEMORIAM.

Les Conseils suivants nous ont fait tenir des résolutions de condoléances au sujet de la mort M. G. W. Séguin, président général.

St-Hubert. — St-Bruno de Guignes. — Pointe Gatineau. — Winnipeg. — Cobalt. — Lévis. — Portneuf. — Montréal No 40. — Walkerville No 189. — Calumet.

FABLE

La Mutualité

La colère est toujours mauvaise conseillère. Lorsqu'elle nous monte au cerveau, On doit la mater comme il faut Avant de formuler décision dernière. Pour avoir oublié ce bon enseignement, Un certain père de famille, Qui s'était échauffé la bile Mal à propos, faillit s'en repentir longtemps.

Il vaut la peine Que l'on retienne Le récit Que voici.

Qu'il serve et profite Aux membres d'élite, S'il leur vient tentation D'imiter telle action.

Un homme relevait depuis plus d'une année D'une société justement renommée. Il eut vent, un bon jour, que par décision Du Conseil fédéral, la contribution Subirait une hausse à très brève échéance. À cause de la loi régissant l'assurance, On avait, A regret,

Décidé que tout membre Payerait en septembre Une cotisation Pour administration.

Notre homme ne l'entendit pas de cette oreille. Il fit une colère à nulle autre pareille, Et jura ses grands dieux qu'on ne le prendrait plus A doter la société de ses écus.

Il sut tenir parole: Au zélé percepteur, Il n'eut plus le malheur, De verser son obole.

Le temps passa. Tout s'oublia. Mais un jour il prit fantaisie A l'importune maladie De venir et de visiter L'homme si prompt à s'exciter.

Le malheur a le don d'engendrer la sagesse. Le malade pleura sa grande maladresse D'avoir, en un moment de dépit insensé, perdu un avantage avec peine amassé. Me voilà, sergea-t-il, maintenant sans ressource! Mais sa femme lui dit qu'avec sa propre bourse Elle avait cru devoir prendre la liberté De le tenir en règle à la société.

Je laisse à juger la surprise Du mari. Ne pouvant garder sa maîtrise, Et ravi, Il embrassa sa femme! Gratitude de l'âme.....

On n'aurait pas raison de s'en scandaliser: Le service rendu valait bien un baiser.

Causerie sur l'Hygiène.

La tuberculose est une maladie contagieuse qui décime la population du globe. C'est à l'hygiène qu'il faut avoir recours pour la combattre. A sa première période, la tuberculose peut, en effet, être guérie par un régime assurant au malade un air frais et abondant, une nourriture fortifiante, un repos absolu. Si tant de personne succombent à la tuberculose, c'est qu'elles attendent trop tard pour avoir recours au régime prescrit. Souvent, leur pauvreté ne leur permet pas tel régime. Et, les institutions charitables pouvant prendre soin des tuberculeux pauvres et les ramener à la santé, ne sont pas assez nombreuses. Au Canada, il y a une certaine de ces institutions. Elles accomplissent un grand bien, mais n'ont pas toujours toutes les ressources qu'il leur faudrait.

Une personne atteinte par la phthisie pulmonaire ne doit pas s'obstiner à vouloir continuer son existence ordinaire: ce serait courir infailliblement à la mort. Elle doit quitter, bon gré, mal gré, l'air vicié des villes et aller respirer l'air sain de la campagne. C'est la vie au grand air qu'il lui faut, avec une riche alimentation. Et, de préférence, elle doit choisir les régions où l'air est sec.

Les parents qui ont des enfants de nature délicate doivent les dispenser à la tuberculose, en veillant à ce qu'ils n'aient pas de rapports avec des personnes atteintes par cette maladie, en leur donnant des chambres spacieuses et bien ventilées, en insistant pour qu'ils s'amuse toujours au grand air.

ESCLAPE

CONDOLEANCES.

Pointe Gatineau, 5 déc.—A une assemblée des membres de l'Union St-Joseph du Canada, Conseil No 140 de Pointe Gatineau, il fut proposé par M. J. Charron, secondé par M. Emmanuel Charron; que ce conseil a appris avec peine la mort subite du père de l'un de nos dévoués confrères, M. George Villeneuve, et que ce conseil désire exprimer à la famille du défunt ses plus sincères sympathies, dans le malheur qui vient de la frapper; que copie de cette résolution soit envoyée à la famille éprouvée et au "Prévoyant" pour publication.

ARTHUR CARUFEL, Secrétaire.

Shawinigan Falls, 19 déc.—A une assemblée spéciale tenue le 10 décembre 1911, sous la présidence de M. Jules Dumaine, il fut proposé par M. Antoine Doucette, secondé par M. Louis Bélisle, que les membres du Conseil local de Shawinigan ont appris avec regret la mort de leur confrère M. Hormidas Auger; que ce conseil présente ses plus profondes sympathies à Mme Auger, ainsi qu'à sa famille, dans la perte douloureuse qu'elle vient de subir; que copie de la présente résolution soit transmise à Mme Auger ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

JULES DUMAINE, J. B. GUAY, Président, Secrétaire.